

## Communiqué de presse

### Remise du prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger 2022 : trois lauréates distinguées

**Les associations Bartim'habits de Couvet, Les jeunes veulent aider de Bevaix, ainsi que Mme Karunakaran Sayanthini de La Chaux-de-Fonds se sont vu remettre le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger 2022 pour leur engagement en faveur des droits humains et de la cohésion sociale. Lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui au Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds, les lauréates ont reçu un chèque d'un montant respectivement de 5000 francs, 1000 francs et 1000 francs.**

L'association Bartim'habits a ouvert, en 2015, une structure qui offre aux requérant-e-s et réfugié-e-s, adultes et enfants, habits, livres et jouets/jeux. Elle s'est progressivement ouverte à l'ensemble de la population du Val-de-Travers, accueillant les familles en situation de précarité.

L'association Les jeunes veulent aider (LJVA) est un projet citoyen mis en place par deux jeunes lycéennes de 3<sup>ème</sup> année de maturité gymnasiale, au Lycée Denis-de-Rougemont, Fleur van den Oudenhoven et Justine Perrudet. Ce projet qui s'inscrivait dans le cadre de leur travail de maturité est ouvert à toute personne entre 16 et 20 ans intéressée à découvrir, rencontrer et partager des intérêts communs. LJVA travaille activement avec le centre fédéral pour requérant-e-s d'asile de Boudry, et tout particulièrement avec l'équipe accompagnant les mineur-e-s non accompagné-e-s.

Mme Karunakaram Sayanthini est d'origine sri-lankaise. Elle est arrivée en Suisse en 1997. Inscrite à RECIF pour y apprendre le français, elle n'a plus quitté l'association, même si elle exerce aujourd'hui en tant qu'aide-soignante. En marge de son activité professionnelle, elle continue à s'engager pleinement auprès de la Croix-Rouge pour le réseau mères de contact, et à RECIF où elle participe à toutes les activités et projets mis en place. Présidente de l'association Solidarité avec les femmes tamiles, elle est interprète-traductrice pour le service de la cohésion multiculturelle (COSM) et membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Elle participe à de nombreuses manifestations en apportant son témoignage, convaincue que c'est grâce au dialogue et à la connaissance mutuelle, dans le respect de la diversité des cultures, que la collaboration sociale peut déployer tout son potentiel.

Les membres du jury ont unanimement voulu valoriser les Neuchâtelois-e-s qui s'engagent bénévolement au quotidien, en apportant un soutien généreux aux personnes en situation de vulnérabilité. Cette solidarité qui donne sens à l'humanitaire dans un contexte sociétal parfois tendu est extrêmement précieuse. Le jury a aussi voulu saluer et mettre en lumière un parcours de vie animé par un engagement constant et exemplaire dans des actions qui favorisent le dialogue entre communautés et le vivre ensemble entre personnes d'origines différentes.

La conseillère d'État Florence Nater a pour sa part transmis aux lauréates les félicitations du Conseil d'État. La cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale a notamment rappelé combien l'engagement de la société civile en faveur des valeurs humaines est essentiel, d'autant plus, en ces périodes de replis identitaires. Elle a chaleureusement remercié les membres du jury, et tout particulièrement Monsieur Matthieu Aubert qui participait pour la dernière fois au jury du prix Salut l'étranger, saluant une contribution essentielle et appréciée.

**Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger**

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'Etat, qui en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le jury regroupe cinq membres : M. Matthieu Aubert, M. Mike Magnin, Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Premawathi Consalvey, M. Christian Mermet. Il est présidé par M Matthieu Aubert, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

**Contacts :**

**Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;**

**Matthieu Aubert, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 723 43 43 ;**

**Mike Magnin, chef a.i. du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.**

Neuchâtel, le 8 décembre 2022